

CONDITIONS D'OUVERTURE DE COMPTES CLIENTELE ENTREPRISES

COMPTE COURANT

Pour une SA (Société Anonyme)

- Copie des statuts certifiés conformes à l'OHADA,
- Copie de l'extrait du RCCM,
- Copie de l'attestation d'identification (NIU),
- Photocopie de la carte de commerçant et de la Carte Nationale d'Identité du DG,
(La carte de commerçant étant supprimée par la Loi de Finance 2013, ceci ne vaut que pour les sociétés ayant été créées avant 2013),
- Copie du Certificat de moralité fiscale,
- Copie du PV de l'Assemblée constitutive,
 - ✓ Si personnes physiques détenant 20% ou plus du capital: copies certifiées des pièces d'identités.
 - ✓ Si personnes morales détenant 20% ou plus du capital: statuts, PV de l'assemblée
- Copie du PV du 1^{er} et dernier conseil d'administration,
- Copie du PV de l'assemblée générale ordinaire (si la société a plus de 2 ans),
- Délégation de pouvoirs (si le compte est géré par une personne autre que le dirigeant principal),
- Lettre de fusion de compte et dispense de protêts (si la société dispose de plusieurs comptes),
- Convention de comptes courants,
- Justificatif d'adresse du siège social (facture SNE ou SNDE, bail enregistré...)
- 2 photos d'identité du même tirage pour chaque mandataire
- Copie de la pièce d'identité de chaque mandataire
- Copie des derniers bilans certifiés par un professionnel agréé

Pour une SARL (Société à Responsabilité Limitée)

- Copie des statuts certifiés conformes à l'OHADA,
- Copie de l'extrait du RCCM,
- Copie de l'attestation d'identification (NIU),
- Photocopie de la carte de commerçant et de la Carte Nationale d'Identité du Gérant
(La carte de commerçant étant supprimée par la LF 2013, ceci ne vaut que pour les sociétés ayant été créées avant 2013)
- Copie de la carte de résident s'il s'agit d'un étranger,
- Copie du certificat d'immatriculation SCIEN (facultatif),
- Copie du certificat d'immatriculation SCIET (facultatif),
- Copie de la publicité au Bulletin officiel ou tout journal d'annonces légales,
- Certificat de moralité fiscale ou patente de l'année en cours,
- Copie du PV de l'assemblée générale ordinaire (si la société date de plus de 2 ans),
- Délégation de pouvoirs (si le compte est géré par une personne autre que le dirigeant principal),
- Lettre de fusion de compte et dispense de protêts (si la société dispose de plusieurs comptes),

- Convention de comptes courants.
- Justificatif d'adresse du siège social (facture SNE ou SNDE, bail enregistré...)
- 2 photos d'identité du même tirage pour chaque mandataire
- Copie de la pièce d'identité de chaque mandataire
- Copie des derniers bilans certifiés par un professionnel agréé

Pour une association, ONG et assimilés

- Photocopie de la Carte Nationale d'Identité des signataires,
- 2 photos d'identité du même tirage pour chaque signataire,
- Copie des statuts,
- Copie du règlement intérieur,
- Copie du PV de l'assemblée constitutive ou élective,
- Récépissé d'enregistrement auprès du Ministère en charge,
- Délégation de pouvoirs (si le compte est géré par un mandataire),
- Justificatif de siège ou d'adresse.

Entreprise individuelle

- Copie de l'extrait du RCCM,
- Copie de l'attestation d'identification (NIU),
- Photocopie de la carte de commerçant (facultatif),
- Copie de la carte de résident s'il s'agit d'un étranger,
- Copie du certificat d'immatriculation SCIEN,
- Copie du certificat d'immatriculation SCIET,
- Certificat de molarité fiscale ou patente de l'année en cours,
- Délégation de pouvoirs (si le compte est géré par un mandataire),
- Lettre de fusion de compte et dispense de protêts (si l'entreprise dispose de plusieurs comptes),
- Convention de comptes courants.
- Justificatif d'adresse du siège social (facture SNE ou SNDE, bail enregistré...)
- 2 photos d'identité du même tirage
- Copie de la pièce d'identité
- Copie des derniers bilans certifiés par un professionnel agréé

Pour un dossier de crédit, fournir au minimum (des documents complémentaires pourront être demandés) :

- Les états prévisionnels :
 - compte d'exploitation
 - plan de trésorerie
 - plan de financement
- Tableaux d'amortissement des prêts en cours
- Si compte bancaire à la concurrence : fournir les 3 derniers relevés